

Procès verbal de l'assemblée générale
de la SCIC CULTURE ET SANTÉ EN AQUITAINE
Société Coopérative d'Intérêt Collectif
à responsabilité limitée et à capital variable
siège social 229, cours de l'Argonne - 33 076 Bordeaux cedex
siège administratif provisoire 17^{bis} avenue Salvador Allende - 33 130 Bègles

réunie le 15 septembre 2011 à 18h
au Conseil régional d'Aquitaine
Salle 214 - 14, rue François de Sourdis - 33 077 Bordeaux

PRÉSENTS :

Collège 1 (salariés, bénéficiaires et partenaires) : Jean-Paul CHEVILLOTTE ; Marion DARNE ; Nelly DAUBA ; Aleth DEPAZ ; Jean-Louis DEYSSON ; Danièle GOBERT ; Michel HERRERIA ; Laura INNOCENTI ; Jean-Claude LAURUOL ; Nathalie MARCOUX ; Alexandra MARTIN ; Gérald MAURY ; Max MICHELENA ; Sarah MONTERO ; Vincent MONTHIERS ; Sylvie PORTAFAX ; Jean-Paul RATHIER ; Martine RATHIER ; Dominique TESTUD ; Aurore ZUERAS. *Amandine RIVET ; Laurence ROY.*

Collège 2 (collectivités territoriales) : Anne-Marie COCULA. *Mme ROUX-LABAT.*

Collège 3 (collectivités et établissements publics de l'Etat) : Nicole KLEIN. *Véronique DANIEL-SAUVAGE ; Françoise LIOT.*

Collège 4 (professionnels de l'art et de la culture) : Jean-Paul BOILEAU ; Dominique DUCASSOU ; Frédéric DURNERIN ; Jean-Paul LASCAR ; Laurent GIGNOUX ; Marie-Julienne HINGANT ; Philippe LECAMUS ; Guy LENOIR ; Jean-Michel LE SAUX ; Max MICHELENA ; Catherine PIET-BURGUES ; Eric ROUX. *Benjamin LAVIGNE ; Myriam BRUN-CAVANIE ; Sébastien GIRARD ; Charlotte JUBERT.*

Collège 5 (établissements de santé) : Lin DAUBECH ; Christian FILLATREAU ; Marie-Thérèse NOËL ; Didier SYNDIQUE ; Stéphane SAGE. *Céline ETCHETTO ; Jean-Charles MELNITCHENKO ; Marie-Line BARILLOT ; François SADRAN ; Dominique TESTUD ; Michel ALLEMANDOU.*

EXCUSÉS AVEC PROCURATION :

Collège 1 : Martine BOISSERIE-LACROIX ; Patrick LOPES ; Jean-Michel LUCAS ; Alain MOUSSET ; Alicia FABARON.

Collège 2 : François BOIDRON ; Michel LABARDIN.

Collège 3 : Claude JEAN ; Clotilde de MONGOLFIER.

Collège 4 : Stella AUCHARLES ; Frédéric DUPUY ; Marie-Christine FOUGERE ; Cécile HOORELBECKE ; Thierry JANIN ; Bernard NOËL ; François POUTHIER ; Gabrielle ROSSI ; Florent TEULÉ ; Laurence TRIBOULOY.

Collège 5 : Éliane AIZPURU ; Sébastien ALLÈS ; Jean-Pierre CAZENAVE ; Sylvaine CELERIER ; Roman CENCIC ; Stéphanie COHORT ; Alain HÉRIAUD ; Marie-France GAUCHER ; Florian JAZERON ; Laurence JOANICOT ; Jacques LAFFORE ; Anne-Marie LE ROUX ; Françoise NEUMANN ; Yves NOËL ; Marie-Pierre RENON ; Mme RUSTICHELLI ; Alain SCEUR ; Antoine de RICARDIS.

ABSENTS :

Collège 4 : Benoît CARY / Carine JANET ; Patrick DUVAL ; Francine FORT ; Olivier GERBEAUD ; Isabelle KRAISER ; Sonia MOUMEN.

Collège 5 : Paul BESSE ; Bernard BRETON ; Martine CADIVOIS ; Jean-Michel LAGARDE ; Nathalie SYNDIQUE ; Mariette COMBRADE ; Jean-Nicolas FICHET ; Christophe GAUTIER.

PRÉSENTS (non votant) : Philippe GRANGER ; Catherine LAFABRIE ; Frédéric VILCOCCQ ; Anne-Marie de BELLEVILLE. *Sylvie MINVIELLE ; Karine BOUCHIN.*

ORDRE DU JOUR

- Admission des nouveaux associés
- Élection des représentants et suppléants du Conseil Consultatif de Gérance
- Projet et prévisionnel 2011
- Siège administratif, relais départementaux, site internet

1 - ADMISSION DES 14 NOUVEAUX ASSOCIÉS

Collège 1 :

- Le GIHP d'Aquitaine représenté par Laurence ROY
- L'EHPAD Amaryllis représenté par Amadine RIVET

Collège 2 :

- La Ville de Gradignan représentée par Karine ROUX-LABAT

Collège 3 :

- L'IUT Michel de Montaigne – Université de Bx 3 représenté par Françoise LIOT

Collège 4 :

- MC2a représentée par Guy LENOIR
- Périphéries Productions représentée par Jean-Paul LASCAR
- L'Agence culturelle départementale Dordogne-Périgord représentée par Sébastien GIRARD
- Les clowns stéthoscopes représentés par Charlotte JUBERT

Collège 5 :

- Fondation John Bost représentée par Nicolas FICHET
- CH Charles Perrens représenté par François SADRAN
- CHU de Bordeaux représenté par Lin DAUBECH
- CH de Bazas représenté par Stéphane SAGE
- CSMR de Podensac représenté par Mariette COMBRADE
- CH de Pau représenté par Christophe GAUTIER

Après présentation des 14 structures candidates, leur admission est mise au vote. Ces 14 structures sont admises à l'unanimité. Le capital social de la SCIC passe donc de 31 900 € à 35 800 €. **Au 15 septembre 2011, la SCIC compte 92 associés.**

2 - ÉLECTION DU CONSEIL CONSULTATIF DE GÉRANCE (CCG)

Jean-Paul Rathier, gérant de la SCIC, rappelle la fonction du CCG au regard des statuts (titre V article 21.5) « dans l'exercice de son mandat, le gérant est assisté par un conseil consultatif de gérance qu'il réunit au moins une fois par trimestre. Ce conseil est composé d'un représentant titulaire élu dans chaque collège – soit 5 membres – pour une durée de 3 ans renouvelable. Dans chaque collège, il est également procédé à l'élection d'un représentant suppléant qui remplacera le titulaire en cas d'indisponibilité. »

Il est proposé une procédure de vote à bulletin secret : dans chaque collège un assesseur se propose ; les membres votent sur papier libre mis à leur disposition ; le titulaire est la personne ayant recueilli le plus de voix, le suppléant est celui qui arrive en second ; 2^e tour si ex aequo. Cette procédure est adoptée à l'unanimité. Le gérant présente les candidatures déclarées pour chaque collège. Il rappelle enfin la possibilité de candidatures spontanées.

Les votes se déroulent dans des salles différentes pour chaque collège.
Le gérant donne lecture du résultat des votes. Sont élus :

- Titulaires du CCG

Jean-Louis DEYSSON – collègue 1

Anne-Marie COCULA - Vice-Présidente à la Région Aquitaine - collègue 2

Jean-Paul GODDERIDGE - Directeur de la DRAC Aquitaine - collègue 3

Frédéric DURNERIN - Directeur de l'Agora PNAC de Boulazac - collègue 4

Christian FILLATREAU - Directeur général adjoint de l'Institut Bergonié - collègue 5

- Suppléants du CCG

Jean-Paul CHEVILLOTTE - collègue 1

Michel LABARDIN - Maire de Gradignan - collègue 2

Nicole KLEIN - Directrice de l'ARS Aquitaine - collègue 3

Jean-Michel LE SAUX - Président de l'Art en Personne(s) - collègue 4

Lin DAUBECH - Président de l'association Rénovation - collègue 5

La première **réunion du Conseil consultatif de gérance** aura lieu le **8 novembre à 18h à l'Institut Bergonié, siège social de la SCIC.**

3 - LE PROJET ET L'ÉCONOMIE DE LA SCIC

Il est rappelé que lors de l'Assemblée constitutive du 28/02/11 un prévisionnel à hauteur de 80 000 euros avait été présenté.

Après concertation avec les partenaires, au 15/09 **le budget est estimé à 60 000 euros**. Subventions : 27 000 euros de l'État (DRAC et ARS) et 25 000 euros de la Région ; 8 000 euros de produits d'activités.

Ce budget modeste au démarrage de la SCIC permettra de financer un ETP (1/4 tps de direction, 1/2 tps de coordination et 1/4 tps secrétariat et comptabilité) et le fonctionnement du Pôle. Il évoluera en fonction du développement des activités de formation et de la mise en œuvre des projets fédérateurs interhospitaliers. L'objectif pour 2014 est de parvenir à 60% d'autofinancement pour 40% de subventions. Comme indiqué lors de l'assemblée constitutive de la SCIC, en février 2011, l'économie du Pôle de compétences est aussi tributaire de l'évolution de la politique publique Culture et Santé, aux niveaux national et régional, tant pour accompagner financièrement les projets sur le terrain que pour favoriser des partenariats avec les collectivités locales et des entreprises mécènes. Cette dynamique des projets sur le territoire sera déterminante pour l'économie de la SCIC. Et, réciproquement, la capacité de la SCIC à fédérer les initiatives et à valoriser les actions et les recherches mises en œuvre sur le territoire pourra contribuer à mobiliser de nouvelles ressources.

> Précisions sur les formations

1- *Formations dites généralistes* déjà expérimentées avec les CH de Cadillac, Charles Perrens, Blaye, et l'Institut Bergonié (3 journées co-réalisées avec les 3 agences de la Région Aquitaine, l'OARA, Écla et le FRAC).

D'autres établissements sont intéressés par ces formations.

2 - Formations dites thématiques

- Les pratiques de la danse en milieu sanitaire et médico-social, en partenariat avec l'IDDAC et le Cuvier de Feydeau (le 3 février et le 9 mars 2012) ;
- La place de la musique dans les projets artistiques et culturels en milieu sanitaire et médico-social en partenariat avec le Rocher de Palmer (le 10 février 2012) ;
- Place du cirque dans un projet artistique et culturel développé en milieu hospitalier et médico-social, en partenariat avec le PNAC de Boulazac (dans le courant du dernier trimestre 2012).

Jean-Paul Rathier souligne également la nécessité d'être attentif aux idées et initiatives qui viennent directement des territoires.

Par exemple, suite à un échange avec Jean-Paul Boileau, directeur du GAM de Pau et Lin Daubech du CHU de Bordeaux, il est apparu souhaitable d'envisager un accompagnement pour la conception d'un projet artistique et culturel reliant le CHU et le CH de Pau. À partir de cette expérience dans des services de maternité, une formation spécifique pourrait être conçue avec la participation du GAM et des praticiens hospitaliers ayant été impliqués dans la démarche.

> Les actions fédératrices à l'horizon 2013

Un projet sur un échange transfrontalier sera prochainement étudié entre le CH de Bayonne, le Théâtre des Chimères et des établissements de santé du Pays Basque espagnol.

L'OARA, agence culturelle de la Région pour le spectacle vivant souhaite intégrer dans ses projets transfrontaliers avec le Pays Basque et l'Aragon un axe « Culture et Santé ». Bien que n'étant pas associé à la SCIC, l'OARA se positionne comme partenaire des projets du Pôle, tant pour les actions de formation que pour les actions fédératrices.

> Mise en place d'un Cercle des Partenaires aquitains

Le mécénat culturel fait l'objet d'une mission menée par la DRAC. Il est nécessaire de travailler ensemble à l'identification d'entreprises susceptibles de soutenir des projets artistiques et culturels développés en milieu hospitalier à l'échelle du territoire aquitain.

L'objectif est de créer un Cercle des Partenaires aquitains sur la thématique Culture et Santé d'ici la fin 2012.

> Les appels à projets et les missions du Pôle

Sylvie Minvielle de la DRAC apporte une précision sur la distinction entre le rôle du Pôle de compétences et les dispositifs des appels à projets portés par les 3 partenaires : DRAC, ARS et Région.

Aucune confusion n'est possible entre les missions du Pôle et le portage des appels à projets par les institutions publiques : le Pôle a un rôle d'accompagnement et de conseil ; les 3 partenaires ont un rôle de portage des dispositifs d'appels à projets et de co-financement des projets retenus.

> L'Aquitaine ; région pilote

Dans le cadre de la nouvelle convention nationale Culture et Santé, signée en mai 2010, les Ministères de la Culture et de la Santé ont « appelé » des régions à être pilotes pour expérimenter de possibles rapprochements entre les actions menées dans le secteur hospitalier et celles menées dans le secteur médico-social. L'Aquitaine a été retenue comme une des cinq régions pilotes sur plusieurs critères :

- Notre expérience innovante par rapport à la création de la SCIC Culture et Santé
- Le partenariat avec le Conseil général de la Gironde qui a intégré un volet culturel au Schéma départemental du Handicap et qui développe une politique de soutien aux projets artistiques et culturels menés en direction des personnes en situation de handicap.

La région Aquitaine s'est donc positionnée sur une expérimentation de cet élargissement au secteur médico-social **sur le thème de la formation et des territoires**. Sylvie Minvielle, de la DRAC, alerte sur les conditions de cet élargissement au regard du grand nombre d'établissements du secteur médico-social en Aquitaine. Cet élargissement suppose de bien évaluer, au préalable, les moyens supplémentaires à prévoir. Faute de quoi, il y aurait le risque d'affaiblir le soutien apporté actuellement aux projets menés dans les établissements de santé.

Au niveau national, un rapport sera rendu aux Ministres fin 2011, début 2012. Les 5 régions pilotes se réuniront à Bordeaux le 6 décembre pour partager leurs réflexions.

Nicole KLEIN, directrice de l'ARS, souscrit au propos de la DRAC. Elle confirme le souhait de l'ARS de poursuivre son engagement dans le soutien à ces projets et la volonté de penser un élargissement réussi au secteur médico-social.

4 - QUESTIONS DIVERSES.

- > **Siège administratif** : le gérant rappelle qu'actuellement le siège administratif du Pôle est provisoirement domicilié dans les locaux de Script. Dans le courant du premier trimestre 2012, il sera localisé à l'Institut Bergonié, siège social de la SCIC. Information confirmée par Christian Fillatreau, DGA de l'Institut Bergonié.
- > **Mise en place des relais départementaux** : elle est reportée au premier semestre 2012, car les délégués territoriaux de l'ARS sont jusqu'en mars 2012 mobilisés prioritairement sur la rédaction du SROS. Les démarches seront engagées au printemps 2012.
- > **Site internet** : Alexandra Martin, coordinatrice du Pôle, présente l'identité visuelle du site et son architecture à travers une maquette de la page d'accueil. Le site devrait être opérationnel d'ici la fin de l'année 2011.

Tous les points à l'ordre du jour ayant été abordés, la séance est levée à 19h30.
À Bègles, le 3 octobre 2011



Jean-Paul Rathier
Gérant